

## Trophées pour la biodiversité en Occitanie : les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mars



Trophées pour la biodiversité en Occitanie : les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mars

Depuis le 2 novembre dernier, les inscriptions pour la 2ème édition des trophées de la biodiversité organisés par la Région Occitanie sont ouvertes, et ce jusqu'au 31 mars prochain. Créés en 2018, ces trophées visent à encourager et soutenir les acteurs locaux impliqués dans la préservation et la mise en valeur de la biodiversité.

Destinés à valoriser les pratiques respectueuses de la biodiversité, les trophées pour la biodiversité en Occitanie sont aussi l'occasion de démontrer, au travers d'exemples concrets, la possibilité de concilier préservation de l'environnement et activité économique. Ils permettent ainsi d'encourager et de sensibiliser acteurs économiques et citoyens du territoire.

Les candidats sont invités à déposer leurs projets avant le 31 mars directement sur la plateforme dédiée : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/consultation/les-trophees-pour-la-biodiversite-en-occitanie-2/presentation/la-demarche>.

A l'issue de la période de dépôt des candidatures, les lauréats des 7 catégories - le Biomimétisme, l'Ingénierie écologique, l'Organisation, le Développement de l'emploi, l'Implantation, la Valorisation de la biodiversité ainsi que les Solutions au service de la biodiversité - se verront remettre un trophée, un diplôme ainsi qu'un chèque de 3 000€. Les plus innovants et les plus exemplaires bénéficieront d'une valorisation vidéo réalisée par des professionnels.

Un prix spécial « coup de cœur des Citoyens d'Occitanie » sera par ailleurs attribué suite à l'organisation d'une consultation citoyenne.



« L'Occitanie est une terre de biodiversité unique. Elle représente un véritable atout pour la Région, et sa préservation face aux dangers qui la menacent est une priorité. C'est tout l'objet de la feuille de route que nous avons établie en concertation avec les acteurs locaux au travers de notre Stratégie Régionale pour la Biodiversité, adoptée il y a un an. Cette priorité, nos citoyens la partagent également. La Convention citoyenne pour l'Occitanie organisée dans le cadre de l'élaboration de notre Pacte Vert pour l'Occitanie l'a bien montré. Ce pacte, construit avec l'ensemble des acteurs du territoire, va dans le sens d'une prise en compte globale des priorités environnementales qui s'imposent à nous avec plus de force chaque jour. Consommation alimentaire, déplacements, rapport à la nature : c'est tout cela que nous devons faire évoluer au quotidien, pour avancer vers une société plus juste et plus durable », a déclaré **Carole Delga**.

Retrouvez l'ensemble des informations sur les Trophées pour la biodiversité en Occitanie sur [laregion.fr/trophees-biodiversite](http://laregion.fr/trophees-biodiversite)

### 1ère région de France métropolitaine

**144** espèces de la Directive Oiseaux, **71** espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore, une **centaine**

**Natura 2000**

**Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique**

**Comité Régional pour la Biodiversité** et a créé fin 2018, aux côtés de l'Office Français de la Biodiversité, l'**Agence Régionale de la Biodiversité**, favorisant le déploiement de leurs actions sur le territoire régional, dont la dynamique « **Territoires engagés pour la Biodiversité** ».

Avec l'adoption fin 2020 de son Pacte Vert pour l'Occitanie (Green New Deal),

